

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de Val Couesnon

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 23 septembre 2026

N° 2026/90

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 13 – de votants 14

Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.

La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 30 juin 2026 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. DESTAYS, Mme NOEL, M. PERON, Mme RAULT, Mme DETOC, M. DUGUE, M. LE FLOHIC, Mme MIRA, M. ANGER, M. GUERIN,

Absents excusés : Mme MORIN-FREBOURG, Mme ALIX DRUAIS

Procurations : de Mme ALIX DRUAIS à M. GUERIN

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; Mme NOEL est ainsi désignée pour assurer ces fonctions.

5 - Objet : Travaux de voirie La Ménardais

M. le Maire expose à l'assemblée le besoin de rénovation de la voirie au lieu-dit La Ménardais. A ce titre, 3 devis ont été obtenu.

M. le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise Eurovia pour un montant de 29 758,30 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Retient l'offre de l'entreprise Eurovia pour un montant de 29 758,30 € HT ;
- Indique que des crédits sont disponibles au budget 2026 ;
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 035-213503550-20260923-DEL202690-DE

ADOPTÉ : à 14 voix POUR

A Vieux-Vy-sur-Couesnon,
Le 23 septembre 2026

Le Maire,
Pascal DEWASMES

